

Chauffage bois

Un investissement écologique

Se chauffer au bois, c'est préserver notre environnement, en limitant la production de gaz à effet de serre.

Vérifiez bien la proximité d'une filière d'approvisionnement avant de vous équiper et préférez la mise en place d'équipements labellisés « flamme verte 5* ».

Un investissement rentable

Première énergie renouvelable en France, le bois est le combustible le moins cher du marché. Ce mode de chauffage reste le plus économique.

Un crédit d'impôt

Soleval, Agence locale de l'énergie et du climat est présente sur le territoire pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches et vos choix.

Tél. : 05 61 73 38 81

Le bois, sous quelle forme ?

La bûche : forme traditionnelle, c'est également la plus répandue et la moins coûteuse. Seul défaut : l'alimentation du foyer doit se faire manuellement.

Les plaquettes : bois déchiqueté, plus chères mais l'alimentation est automatique. Plutôt utilisées dans les chaudières centrales.

Les granulés : sciure compressée faite à partir de sous produit du bois. Alimentation automatique, produit plus coûteux.









Développement durable - 2014

www.sicoval.fr

Une énergie de plus en plus séduisante

Aujourd'hui, près de 6 millions de ménages utilisent un appareil de chauffage au bois, la plupart du temps en complément d'une autre source d'énergie. Le choix de votre équipement dépendra de vos besoins (chauffage de base ou d'appoint), de la surface à chauffer et de votre budget.

Les différents appareils pour se chauffer

	Appareils de conception ancienne		Appareils de conception moderne	
	Rendement	Rendement	Rendement	Autonomie
Cheminée à foyer ouvert	 moins de 10%	 moins de 10%		Quelques heures
Insert, foyer fermé	 de 30% à 50%	 de 70% à 85%		10 heures et plus
Poêle à bûches acier/fonte	 de 40% à 50%	 de 70% à 85%		De 5 à 10 heures
Poêle à bûches fonte/réfractaire	 de 40% à 50%	 de 70% à 85%		De 6 à 12 heures

Données théoriques.
Source : ADEME

Le foyer fermé : grâce à une vitre qui ferme le foyer, la cheminée chauffe 6 à 7 fois plus qu'une cheminée classique (foyer

ouvert). Elle consomme moins de bois de chauffage et a une autonomie de 10 heures. Couplée avec un distributeur de chaleur, cela permet de chauffer les autres pièces grâce à un réseau de gaines qui vont insuffler de l'air chaud, récupéré dans la hotte de la cheminée.

L'insert : cet appareil constitue une bonne solution quand on possède déjà une cheminée. Ce foyer, équipé d'une face vitrée, se place dans une cheminée existante pour améliorer ses performances énergétiques.

Le poêle : il fonctionne avec des bûches ou des granulés ; son rendement est amélioré car il brûle les gaz issus de la combustion, ce qui permet de récupérer de l'énergie. Les poêles en fonte ou matériaux réfractaires offrent une grande inertie, accumulant de la chaleur avant de la restituer.



Les chaudières à bois

Les chaudières vont chauffer l'eau, qui transmettra à son tour ses calories via les radiateurs ou un plancher chauffant. Elles assurent aussi la production d'eau chaude sanitaire. Il existe deux grandes familles. **Les chaudières à chargement manuel** fonctionnent avec des bûches que l'on place dans le foyer. **Les chaudières automatiques** fonctionnent avec des granulés ou des plaquettes. L'alimentation de ce type de chaudière est programmée et automatique.